



COMPTE-RENDU

REUNION DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

A 19 h

Etaient présents-e : Annick RIZZOLI, Christian RIZZOLI, Philippe LENCAUCHEZ, Viviane LAURENT , Pascale GUERET, Gérard LUCAS , Michel DESWERT, Françoise CURRY

Invité-e : Stéphane ALLAERT

Excusée : Mélanie HARRAULT

1) **Approbation PV**

Le PV de la réunion du 28 Mai 2018 est approuvé ce jour à l'unanimité

2) **Point sur l'année sportive 2017-2018**

Stéphane indique que l'année sportive s'est globalement bien déroulée en mettant l'accent sur une bonne assiduité chez les jeunes malgré la concurrence en fin d'année notamment des examens de conservatoire. Il est juste relevé parfois un manque de communication dans certaines équipes.

Audren devient responsable des équipes filles.

Il va être instauré un groupe Avenir constitué des meilleurs jeunes de 7 à 9 ans. A cette occasion Alex va programmer une réunion avec les parents pour leur présenter le fonctionnement de cette entité et leur expliquer éventuellement les modalités d'inscription à un tournoi.

Il est envisagé de proposer aux meilleurs jeunes du mini-tennis 1 cours supplémentaire animé par Manu.

3) Point sur la rentrée 2018-2019

Suite à un travail efficace en amont la constitution des groupes est très satisfaisante. Il est toutefois à déplorer certains désistements de dernière minute de la part de personnes pré-inscrites.

Un créneau de 3 h le samedi après-midi n'a pu être pourvu par un professeur. Il va être complété par un professeur stagiaire en attente d'affectation.

Un jeune est en effet actuellement en formation CQPAMT (certificat de qualification professionnelle d'assistant moniteur de tennis).Le coût de cette formation est de 1.900 € pour l'année. Il est particulièrement précisé que cette formation demande beaucoup d'assiduité et d'application sur le terrain.

Le CDD de Daniel a été renouvelé et Melchior fait 1h30 le mercredi.

Ces 2 jeunes ne font que quelques heures au TC Lutèce car ils ont par ailleurs un autre employeur.

4) Couverture et réfection du court en terre battue

A noter qu'en 2019 viendra le renouvellement de la concession par la ville de PARIS.A cette occasion il sera présenté un projet de couverture du cours en terre battue sachant que la ville de Paris est décisionnaire en terme de respect de l'environnement du site. De cette décision pourra découler le choix d'une couverture fixe ou une bulle démontable.

Pour ce projet il est prévu d'associer Julien ALVES architecte adhérent du club.

Un débat s'instaure sur l'opportunité de conserver un court en terre battue ou d'aménager un court en résine de manière à ce que le TC Lutèce dispose de 3 courts identiques.

5) 90 ans du TC Lutèce

Il est prévu d'organiser en 2019 une animation au titre de cet anniversaire.

Un groupe constitué de Gérard LUCAS, Viviane LAURENT et Christian RIZZOLI est chargé de faire des propositions à ce sujet.

6) Partenariat avec l'hôpital Robert DEBRE

Il est proposé d'organiser des séances de tennis avec des enfants de l'hôpital. Des démarches vont être diligentées prochainement auprès de cet établissement.

Gérard LUCAS resitue cette démarche dans un contexte global visant à établir un rapport étroit entre sport et santé. Les médecins préconisent même à des patients la pratique du tennis.

Il signale que le club éventuellement candidat pour organiser de telles manifestations doit être agréé et avoir en son sein des professeurs spécialement formés.

Gérard signale qu' une réunion aura lieu sur ce sujet le 5 octobre à la ligue et qu'il serait opportun d'y envoyer quelqu'un.

Viviane et Françoise se proposent d'y aller.

7) Point trésorerie

Il n'y a que 265 € d'impayés pour un budget de 400.000 €.C'est donc très satisfaisant.

8) Calendrier

L'assemblée générale est fixée au 17 novembre 2018 .

Prochaines animations :

- T MC vert le 5 janvier 2019
- TMC orange le 6 janvier 2019
- TMC vert et orange le 10 mars 2019
- TMC femmes le 5 mai 2019

Un tournoi de doubles va être organisé au club, lequel comptera pour les classements à hauteur de 25 points. Il sera organisé sous forme de poules, les matches devant avoir lieu le dimanche. Les participants devront s'occuper eux-mêmes des réservations de courts.

9) Questions diverse

L'assemblée générale est fixée au 17 novembre et donnera lieu à la remise de récompenses. Elle sera suivie d'un double surprise.

Quant au prochain comité il est fixé au 10 décembre à 19h.

Le TC Lutèce est chargé d'organiser cette année le challenge de l'amitié qui a lieu le premier WE de septembre.

A l'intention de notre nouvelle participante au Comité il est rappelé les modalités de ce challenge.

Il s'agit d'une rencontre annuelle entre 3 clubs parisiens ou proche (Amicale Manin Sport, TC Lutèce et TC Le Mesnil St Denis), un club belge et un club Luxembourgeois.

Chaque club reçoit les autres alternativement , le TC Lutèce et L'AS Manin se groupant pour l'organisation à Paris dans les locaux de la ligue.

Cette rencontre, qui vient de connaître sa 43 ème édition, est bien entendu basée sur le tennis avec une journée et demie d'échanges de balles en double mais donne lieu également à d'autres échanges fructueux avec nos homologues européens.

Un groupe est donc chargé de faire des propositions pour l'organisation de la prochaine édition , à savoir Pascale GUERET , Françoise CURRY ET Michel DESWERT.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 10 .

Viviane LAURENT

Secrétaire

Annick RIZZOLI

Présidente